



Inauguration du Centre de Santé

De gauche à droite: Philippe Moreau (conseiller municipal délégué), Jean-marc Bouhours (maire), Frédéric Veaux (préfet), Guillaume Chevrolier (sénateur), Christian Briand (conseiller municipal)



Elodie,
secrétaire médicale
vous accueille au
02 43 91 80 60



ENFANCE & JEUNESSE
L'Espace Jeunes
p.8



SANTÉ & SOLIDARITÉ
Cérémonie du 11 Novembre 2017
p.12



DOSSIERS
Budget 2018
p.14

RETOUR EN IMAGES

OCTOBRE 2017-MARS 2018

DISTRIBUTION DE CHOCOLATS:

aux plus anciens de la commune vivants seuls. Les membres du CCAS et de l'Huibuscus leur souhaitent une bonne année 2018, et une très bonne santé!



MARCHÉ DE NOËL:

cette année encore de nombreux visiteurs étaient présents !

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE:

Les enfants reprennent les correspondances du soldat Blanchais



COLLECTE POUR LA BANQUE ALIMENTAIRE:

Elle aura permis de récolter 1103 kg pour les plus défavorisés, merci à tous !



VOEUX DU MAIRE:

Bilan 2017 et perspectives 2018-2020



NOUVEAUX HABITANTS:

la présentation de la commune et des projets municipaux ont été appréciés



Édito du Maire



Assumer nos choix et poursuivre notre action

L'année 2018 sera marquée par l'ouverture de la médiathèque. Cette belle réalisation complète l'offre culturelle au cœur de la commune, au plus près de l'Espace du Maine. L'agrandissement du restaurant scolaire et la construction d'une cuisine entièrement rénovée verront également le jour en 2018. Ces transformations permettront de réunir toutes les conditions pour proposer aux enfants des repas de qualité dans des locaux adaptés et agréables. La commune assume ainsi ses choix de politique culturelle et éducative. Le développement du centre de santé avec l'arrivée d'un 3^{ème} médecin contribue à renforcer l'offre d'accès aux soins.

Un financement sans emprunt de long terme.

La commune a été confrontée ces dernières années à une baisse des dotations de l'Etat. Néanmoins, nos choix de poursuivre, en matière de logement, la dynamique de densification et d'extension urbaine ainsi que l'augmentation des taux d'imposition l'an dernier ont permis à L'Huisserie de passer le cap dans des conditions satisfaisantes.

Aujourd'hui, les résultats sont conformes aux attentes de l'exercice budgétaire 2017. Ajoutés aux reports des sections de fonctionnement et d'investissement des années précédentes, ils renforcent la situation financière de la commune et permettent de disposer cette année des capacités nécessaires pour investir dans les équipements ou financer les services importants pour la vie locale sans avoir à recourir à l'emprunt de long terme.

Poursuivre notre action pour l'intérêt de tous.

Au-delà de l'année 2018, il convient dès à présent de préparer l'avenir et d'anticiper les besoins qui apparaîtront les prochaines années. Nous devons poursuivre l'aménagement et la requalification du centre-ville avec comme première étape le programme « Îlot des Sources » qui comprendra des commerces et des logements. L'extension urbaine, également nécessaire au développement de la commune, prendra forme au sud du quartier actuel de la Perrine pour rejoindre la zone artisanale du Tertre et l'intégrer dans l'enveloppe urbaine existante. La restitution de l'analyse des besoins sociaux fait apparaître très clairement un vieillissement de la population. Il nous faudra le prendre en compte notamment dans le secteur de l'habitat senior. Le besoin de rénover les classes de l'école élémentaire apparaît également comme une priorité, cette action devra s'inscrire dans le cadre de la transition énergétique.

Au travers de toutes les actions menées et de celles que nous préparons, nous voulons permettre l'épanouissement des jeunes et veiller à ce que les plus âgés trouvent les services dont ils ont besoin. Nous avons également à cœur de préserver ce cadre de vie qui nous est précieux avec des équipements agréables favorisant la convivialité et la possibilité de se ressourcer. Nous devons assurer la dynamique de notre commune dans sa fonction de pôle relais au sud de l'agglomération, en favorisant le développement des services de proximité. Cette mobilisation à laquelle je fais référence concerne tout le monde. Préparer l'avenir de la commune, c'est aussi associer toutes nos forces. Notre commune a tous les atouts pour réussir. Sachons apprécier la chance que nous avons d'être à L'Huisserie.

Jean-Marc BOUHOURS

POUR CONTACTER LA MAIRIE :

Tél : 02 43 91 48 20 • Fax : 02 43 91 48 21 • Mail : mairie@lhuisserie.fr • www.lhuisserie.fr

HORAIRES : Lundi : 14h-18h • Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h / 14h-18h • Samedi : 9h-12h

CADRE DE VIE

- Centre bourg p.4
- Évolution du code de la route p.5
- Quartier de la Perrine p.5
- Les bienfaits du lierre p.5
- Nouveaux commerçants p.5
- Déploiement de la fibre p.6

ENFANCE & JEUNESSE

- Projet 4L Trophy p.6
- Restaurant scolaire p.6
- Café Parents p.6
- Dispositif Argent de poche p.7
- Décorations de Noël durables p.7
- Bibliothèque : l'année du changement p.7
- Rythmes éducatifs p.8
- L'Espace Jeunes p.8
- Nouvelle organisation direction enfance, jeunesse, culture p.9
- Prélèvement automatique p.9
- Exposciences p.9
- Activité du RAM p.10

SPORT-LOISIRS -CULTURE

- Les tarifs des salles p.11

SANTÉ & SOLIDARITÉ

- L'analyse des besoins sociaux p.11
- Repas des Aînés p.12
- Recensement p.12
- Cérémonie du 11 Novembre 2017 p.12
- Évolution des tarifs portage de repas p.12
- Le centre de santé vous informe p.13

LES DOSSIERS

- Budget 2018 p.14

VIE MUNICIPALE

- État civil p.16
- Groupe majoritaire p.16
- Groupe minoritaire p.16
- Démarches administratives p.16
- Le PACS p.17

INTERCOMMUNALITÉ

- Collecte des déchets p.17

LE P'TIT JOURNAL p18

Directeur de la publication :

Jean-Marc Bouhours

Comité de lecture :

Commission communication

Réalisation : Studio Diabolo - Imprim'Services

Impression : Imprimerie Trohel L'Huisserie

CADRE DE VIE

Centre bourg

Depuis plusieurs années, des études sont menées afin de permettre une dynamisation et une offre de commerces et de logements dans le centre de L'Huisserie.

En effet, notre commune est très attractive et il suffit pour s'en convaincre de constater le succès des lotissements du Bois et de la Perrine. Manquent toutefois dans le centre des appartements permettant à ceux qui souhaitent vivre près des commerces, des services (centre de santé, cabinet dentaire) et des diverses activités proposées à nos concitoyens (Espace du Maine, médiathèque...), voir article ci-contre.

Un sondage a été effectué à cet effet afin de mieux connaître les besoins des habitants et leurs souhaits quant au développement de notre commune. Une analyse vous est présentée ci-dessous, vous trouverez les résultats complets sur www.lhuisserie.fr

C'est dans ce contexte que la municipalité souhaite développer et harmoniser le centre-ville. Un travail important a déjà été fait grâce, en particulier, à l'aménagement de la Place des Enfants de l'An 2000 et la création de la rue des Sources.

Cette volonté justifie les acquisitions de foncier qui sont faites, rue du Bois et de Laval afin de donner les moyens aux futures équipes municipales de mener à bien ce projet important. En effet, il faudra des années pour que ces aménagements soient effectués en respect d'ailleurs avec les impératifs de densification qui nous sont imposés par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Dans un premier temps le chantier qui démarrera prochainement est celui de l'Ilot des sources (à l'angle de la rue des Sources et de la rue du Bois). Il a été réfléchi avec le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement de la Mayenne. Laval Mayenne Aménagement accompagne la commune comme assistant à maîtrise d'ouvrage. Il s'agit d'une opération immobilière menée par un promoteur choisi par la commune parmi les candidats qui ont répondu à l'appel à projet. Le programme consiste en la construction d'un ensemble immobilier comprenant au rez-de-chaussée des cellules commerciales (la commune n'a rien à proposer aujourd'hui aux demandes qui sont faites à ce sujet) et aux étages une trentaine d'appartements à la vente ou à la location (T2-T3-T4) avec, bien évidemment des parkings privatifs et à destination du public.

Un appartement pour vous au cœur de L'Huisserie ?

Un appartement pour vous au cœur de L'Huisserie ? Faites-vous connaître si vous êtes de ceux qui aimeraient trouver un appartement de qualité, desservi par un ascenseur, au centre de L'Huisserie. Nombreux sont les habitants de la commune qui nous posent la question de pouvoir loger en cœur de ville. Cette perspective leur permettrait à la fois de maintenir les liens d'amitiés qu'ils ont pu lier au fil des années avec d'autres L'huissériens, mais aussi de se projeter dans un espace de vie sans trop de tâches d'entretiens extérieurs, et de se rapprocher des services et commerces du cœur de ville. Cette question est très importante. Nous devons créer une dynamique pour apporter une réponse de qualité à chacun. L'Huisserie offre beaucoup d'avantages tant pour les jeunes familles qui y font grandir leurs enfants que pour ceux qui sont plus âgés et qui veulent s'aménager une vie confortable sans trop de contraintes et avec le maximum de services à proximité.

N'hésitez pas à nous contacter et à vous inscrire en mairie si vous vous sentez concernés par cette question.

Téléphone de la Mairie : 02.43.91.48.20



Questionnaire centre-bourg

Dans le cadre d'une enquête, un questionnaire inséré dans le BIL d'octobre 2017 a été adressé à l'ensemble de la population. **117 réponses** ont été enregistrées.

Quels enseignements tirer de cette consultation ?

+ Principaux attraits du centre-bourg :

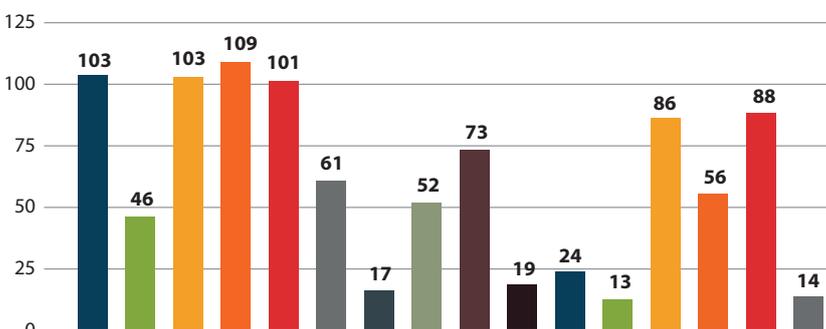
- + les commerces et les professionnels de santé
- + la proximité du domicile
- + l'accueil des commerçants
- + la diversité des services et des loisirs
- + le côté agréable et convivial où il y a tout ce dont on a besoin

- Principales faiblesses du centre-bourg :

- circulation dangereuse en particulier rue de Laval et devant l'église
- vitesse excessive
- trottoirs trop étroits à certains endroits
- manque de certains commerces (68%)



Fréquentation des commerces et services : (pour 117 réponses)



> Les résultats complets de l'enquête figurent sur le site de la commune lhuisserie.fr

- Boulangerie-pâtisserie
- Boucherie-charcuterie-traiteur
- Pharmacie
- Supermarché U express
- La poste
- Salon de coiffure
- Institut de beauté
- Fleuriste
- Bar tabac presse loto pmu
- Restaurant
- Restauration rapide (pizza, kebab)
- Auto école
- Banque
- Garage automobile
- Professionnels de santé
- Autres

Evolution du code de la route :

Depuis quelques années, le code de la route a connu de nombreuses évolutions, notamment pour améliorer la sécurité et mieux protéger les plus fragiles : les piétons et les cyclistes. Pour de nombreuses personnes, ces règles n'existaient pas ou ont évolué depuis qu'elles ont passé leur examen du code de la route.

Une série de brèves pédagogiques pour porter à la connaissance du grand public les évolutions majeures sont consultables sur le site internet : <http://voiriepour tous.cerema.fr/le-code-de-la-route-evolue-en-faveur-des-pietons-a1484.html>

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !

Depuis juillet 2015, plusieurs infractions relatives aux stationnements illicites ont fortement augmenté et sont désormais passibles d'une amende de 135 euros, contre 35 euros auparavant. En font partie: le stationnement ou l'arrêt (même pour 30 secondes, même à cheval) sur un trottoir, sur un passage pour piéton, 5 mètres avant celui-ci en l'absence de place matérialisée, sur une bande ou une piste cyclable.



135 €!
Coût de l'amende pour stationnement très gênant

Le saviez vous ?

Ces pratiques courantes peuvent induire des situations aux conséquences dangereuses ! Une personne mal-voyante, par exemple, se retrouve désorientée, une autre en fauteuil roulant est stoppée dans son cheminement. Un enfant, une personne âgée ou un adulte avec une poussette, se retrouve contraint de contourner le véhicule en descendant sur la chaussée et s'expose ainsi à un accident. De même pour un cycliste qui est obligé de s'écartier de sa bande cyclable.

Les réflexes à adopter

Optons pour davantage de prudence et de respect vis-à-vis des piétons et des cyclistes. Respectons toujours le trottoir et les aménagements cyclables pour faciliter et sécuriser les déplacements de tous.



+ Pour en savoir plus ... consultez le site internet : voiriepour tous.cerema.fr

Quartier de la Perrine

Le début des travaux de viabilisation date de mars 2014, où en est-on 4 ans après ?



Sur la 1^{ère} tranche, nous arrivons à l'achèvement des constructions des maisons en bandes de Méduane Habitat. La 2^{ème} tranche voit s'implanter les premières constructions. Enfin,

les travaux de viabilisation de la troisième et dernière tranche de ce lotissement seront terminés avant les vacances d'été. La commercialisation des terrains est envisagée pour septembre.

Cette 3^{ème} tranche est un quartier de périphérie urbaine jouissant d'un grand potentiel du fait de sa situation à proximité du village sportif et des écoles. L'aménagement futur du chemin de la Peignerie permettra aux habitants de rejoindre aisément le centre-bourg. L'équipe municipale se doit d'ores et déjà de réfléchir à l'après Perrine.



Les bienfaits du lierre :

Le service espace vert est souvent sollicité par les habitants pour enlever le lierre des arbres. Contrairement aux idées reçues, le lierre grimpant, méconnu et mal-aimé, s'avère en fait bénéfique à bien des égards.

Il se développe soit en restant au sol, soit en grimpant sur un support. Lorsqu'il reste au sol, le lierre crée des racines au fur et à mesure de sa progression horizontale, ses feuilles ont alors 3 ou 5 lobes. Il protège les sols pauvres, évitant ainsi leur érosion. Lorsqu'il rencontre un support, il grimpe verticalement vers la lumière, ses feuilles deviennent simples et ovales et ses racines se transforment en crampons. Contrairement aux idées reçues, le lierre n'étouffe pas l'arbre sur lequel il grimpe : ses crampons ne pompent pas la sève comme le fait le gui. Au contraire, le lierre protège les arbres fragiles. Il fleurit tardivement à l'automne, ce qui bénéficie aux abeilles et autres insectes pollinisateurs. Ses fruits ne sont pas comestibles. Des oiseaux s'abritent dans les feuilles, il se crée un petit écosystème où plantes, insectes et animaux forment une communauté complexe aux multiples relations.

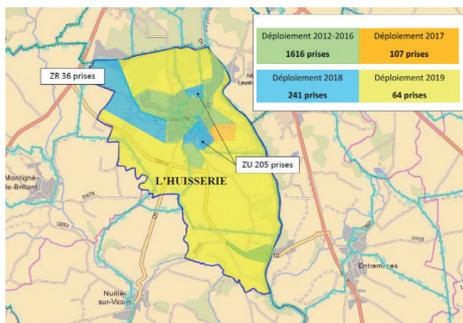
Nouveaux commerçants



Changement de propriétaire à U Express .

En effet les époux DESLANDES ont décidé de cesser leur activité professionnelle et ont vendu, le 1^{er} décembre dernier, leur commerce à M. Yannick LEROY propriétaire du l'U Express de Craon. Yannick LEROY, 47 ans, marié et père de 4 enfants (27 à 12 ans) est né à GORRON, il a exercé divers emplois avant de se retrouver, il y a 10 ans, à la tête du magasin U express de CRAON. Attentif depuis longtemps au développement et à la qualité de vie de l'Huisserie, il a décidé de s'investir dans le développement de ce commerce, en augmentant notamment ses effectifs de 3 CDI supplémentaires lui permettant d'élargir les plages d'ouverture du magasin, de 8h45 à 19h30 du lundi au samedi. Le magasin de Craon va prochainement faire l'objet d'une reprise familiale. Mr LEROY actuellement président du club de judo de Craon, entend bien s'investir pleinement dans notre commune. Fort du succès de son club, passé de 70 à 215 licenciés sous sa présidence et qui accueille depuis 4 ans l'équipe nationale de Cuba, il pratique aussi à ses moments perdus le jogging. Bienvenue donc à ce nouveau commerçant.

Déploiement de la fibre



Laval Agglomération a fait du très haut débit une priorité en matière de développement.

Bien que L'Huisserie soit accessible au haut débit, via l'ADSL, il est désormais possible pour 1.723 foyers d'accéder au très haut débit via la fibre optique.

En 2018, le déploiement va se poursuivre en secteur rural (route de la Plaine) et en secteur urbain (chemin de la Lande, quartier Bourrienne, quartier de l'église) avec l'ajout de 241 prises. D'ici 2019, tous les foyers de la commune pourront souscrire à des abonnements très haut débit. L'ensemble des travaux est assuré par Laval Très haut débit (délégation de service public confiée à Orange).

Afin de faciliter la mise en place de ce réseau de fibre, il sera attribué dans les prochains mois aux logements en zone rurale des numéros aux habitations. Cette normalisation des adresses doit aussi pouvoir faciliter le travail des services d'urgence, des livreurs, ...

ENFANCE & JEUNESSE

Projet 4L Trophy

Après plusieurs projets d'échanges intergénérationnels entre les résidents de la maison de retraite « le Castelli » et les enfants du Château Des Mômes sur les temps de TAP et les mercredis (belote, tricot, Molkky, marche Nordique, origami...), il a été décidé de s'orienter sur l'élaboration de projets communs.

En septembre 2017, la maison de retraite a fait le choix de financer le projet de deux étudiantes en médecine qui ont participé au Rallye 4L Trophy du 15 au 25 février 2018 de Biarritz jusqu'à Marrakech. Sur les temps d'activités périscolaires les enfants du Château Des Mômes et les résidents de la maison de retraite ont construit une maquette du parcours réalisé par les deux étudiantes. Des scénettes ont été produites pour agrémenter le séjour d'Angèle et Julia afin de montrer toute la solidarité que porte chaque partici-



Les enfants du Château des Mômes avec une résidente de la maison de retraite et l'animatrice.

pant à cette mission humanitaire : distribution de fournitures scolaires, médicaments...

Ce projet d'animation a eu pour objectif d'ouvrir les enfants à une certaine réalité qu'ils ignorent peut-être, de leur apporter également des bases d'informations sur de nouvelles cultures, coutumes, paysage, climat...

Enfin, ce projet a permis de développer les échanges intergénérationnels et l'apprentissage de techniques nouvelles : théâtre d'improvisation, montage vidéo.

Restaurant scolaire



Tout est prêt pour que la dalle de béton puisse être coulée (photo début mars)

Les travaux de la nouvelle cuisine du restaurant scolaire ont débuté le 9 janvier 2018.

Après les travaux de terrassement, les murs sont sortis de terre et la couverture du bâtiment est en cours. La surface de l'ancienne cuisine sera réaménagée pour agrandir la salle de restaurant pour les maternels.

Pendant les mois de juin et juillet, les repas seront pris dans la salle polyvalente (elle sera fermée pour toutes autres activités). La restauration sera assurée par une entreprise de restauration collective: Convivio. Les repas seront livrés en liaison froide et seront remis en température par notre personnel de cuisine avec des fours mis à disposition par le prestataire.

Café Parents

Le premier « CAFE PARENTS » organisé par le groupe de travail « Parentalité » a eu lieu le 9 février dernier.

C'était l'occasion pour des parents, de se retrouver avec une conseillère familiale, autour d'un café à partager leurs questions, leurs doutes et leurs expériences sur le thème de « la confiance parents/enfants ».

D'autres sujets comme « la gestion des émotions » ou « l'autorité au sein de la famille » pourraient bien être les axes de discussion des prochains cafés parents. Un autre rendez-vous PARENTALITÉ, décliné sous la forme d'une conférence suivie d'ateliers de discussions, aura lieu à partir du mois de septembre autour du thème de la « gestion des écrans dans la famille ».

Pour mener à bien la préparation de ces rencontres, n'hésitez pas à compléter le questionnaire joint à ce numéro de BIL.

Dispositif Argent de poche

Le dispositif « Argent de poche » offre la possibilité aux jeunes, âgés de 16 à 18 ans, d'effectuer des petits chantiers de proximité afin de participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une indemnité de 15€ par demi-journée (limité à 4 demi-journées par période de vacances).

Les jeunes sont encadrés par des animateurs ou des agents du centre technique municipal. Cette année la commune proposera aux jeunes de participer à différents chantiers comme l'installation d'un pare-ballon au terrain de foot de la Villa, transférer les documents de la bibliothèque vers la médiathèque, décorer un transformateur Enedis, entretenir les espaces verts, fabriquer des décorations de Noël éco-responsables...

Comment s'inscrire ?

Les jeunes doivent remplir un dossier d'inscription au dispositif Argent de poche avec leurs disponibilités ainsi qu'un dossier d'inscription à l'Espace Jeunes. Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée.

Les dates limites de dépôt des dossiers 2018 :

- Mercredi 28 mars pour les vacances de Printemps
- Mercredi 13 juin pour les vacances d'Eté
- Mercredi 26 septembre pour les vacances d'Automne

Pour plus d'informations, contactez Bruno Thuia ou Virginie Viellepeau au 02.43.91.48.34 ou par mail servicejeunesse@lhuisserie.fr



Décorations de Noël durables

Le Groupe du Développement Durable vous a proposé pour la fin d'année 2017 une décoration de Noël avec des objets recyclables. Le groupe est composé d'élus, d'enseignants de l'école publique et d'animateurs du Château des Mômes.



Et les pneus deviennent sapin ou bonhomme de neige !

Les enfants du groupe scolaire public ont créé un sapin dans chaque classe avec différents matériaux : boîtes à œufs, bouteilles plastiques, bouchons de bouteilles, etc... qu'ils ont exposés à l'Espace du Maine pendant les vacances de Noël.

Les enfants du Château des Mômes ont réalisé les guirlandes et les lustres dans l'entrée de l'Espace du Maine, ainsi qu'un sapin en boîte à œufs, un bonhomme de neige en gobelets plastiques et un sapin en bouteilles plastique.

Les élus ont récupéré et peint les pneus devenus sapins, bonhommes de neige et Père Noël.

Des résidentes de la maison de retraite du Castelli ont gentiment tricoté des écharpes pour les bonhommes de neige, d'autres sont venues aider un après-midi à peindre ces bonhommes de neige.

Des bénévoles de la section Art Floral de l'Udal ont créé de jolies compositions florales pour le parvis et les fenêtres de la Mairie.

Les jeunes du chantier argent de poche ont rénové la petite cabane du Père Noël.

Les agents du service technique ont installé toutes ces créations réalisées avec des objets recyclés qui ont trouvé une nouvelle vie.

Bravo et merci à tous pour votre participation. de nouveaux projets sont déjà en préparation pour 2018.

Bibliothèque : l'année du changement !

Vous l'avez tous constaté : les travaux de construction de la médiathèque vont bon train, ce qui laisse présager une ouverture au public, comme prévu, en septembre prochain.

L'année 2018 sera donc riche en changements pour l'équipe de la bibliothèque ! D'ici là, les animations se poursuivent à la bibliothèque :

« **Les petits bouts de lecture** » : lecture d'albums d'une durée de 30 mn environ, pour les enfants de 3 mois à 3 ans, animée par Nicole et Elise. **Notez la prochaine date : 18 avril à 9h30.**

Participations au **prix du premier roman** : venez découvrir la sélection et donner votre avis sur les 16 romans sélectionnés. Vous pourrez rencontrer leurs auteurs lors du Festival du Premier Roman organisé par « Lecture en tête » du 12 au 15 avril à Laval.

Pour mémoire : les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent au 9 rue des Camélias : Lundi de 16h30 à 18h30 / Mercredi de 15h30 à 18h30 / Vendredi de 16h30 à 18h30.

La bibliothèque de l'Huisserie fait désormais partie du réseau des bibliothèques de Laval Agglo. L'inscription au réseau des bibliothèques est gratuite, elle donne accès au prêt dans toutes les bibliothèques et la possibilité de réserver des documents sur le portail :

www.labib.agglo-laval.fr

Renseignements aux horaires de permanences ou au 02.43.91.48.41

Rythmes éducatifs, nouvelle organisation

Maintien des 4,5 jours d'enseignements les « projets mômes » remplacent les TAP

Depuis le mois d'octobre 2017, le groupe de travail sur les rythmes éducatifs (composé d'élus municipaux, des directeurs d'écoles, de représentants de parents d'élèves et d'agents des services enfance jeunesse) a été de nouveau sollicité sur la commune.

En effet, depuis le printemps 2017 le gouvernement a offert la possibilité dérogatoire aux communes de revenir à la semaine de 4 jours scolaires en cas d'accord du conseil d'école et du conseil municipal.

Sur L'Huisserie, la volonté municipale a été de placer l'intérêt de l'enfant au cœur de cette question des rythmes scolaires. Le groupe de travail a donc analysé plusieurs hypothèses (organisation actuelle, retour de la semaine à 4 jours et enfin 4,5 jours réorganisés) en pointant à chaque fois les points positifs et négatifs au regard de l'intérêt des enfants.

Il est très vite ressorti de ces échanges que les 5 demi-journées d'enseignements du matin apparaissaient comme particulièrement adaptées aux enseignements fondamentaux car sur ces temps les enfants sont plus attentifs que l'après-midi. Par ailleurs, les enseignements sont moins concentrés dans la semaine et dans l'année.

Un autre point a été noté sur l'organisation actuelle. Il apparaît que les horaires scolaires sont différents dans la journée selon les niveaux de classes ce qui peut poser des problèmes de repères pour les enfants. Cela ne facilite pas les temps de rencontres entre enseignants qui souhaitent travailler sur des projets communs.

Le groupe de travail a donc orienté la réflexion sur une semaine scolaire à 4,5 jours avec des horaires communs pour toutes les classes. Dans cette hypothèse les enfants auraient

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil	Accueil
8h30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
11h45	Pause méridienne	Pause méridienne	Récréation Pause méridienne	Pause méridienne	Pause méridienne
14h00	Classe	Classe	Mercredi loisirs	Classe	Classe
16h00	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Accueil soir	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
19h00					

classe de 8h30 à 11h45 (sauf le mercredi avec une fin à 11h30) et de 14h à 16h.

Cette organisation permet de rallonger de 15 minutes la pause méridienne et ainsi de moins presser les enfants sur ce temps. L'accueil périscolaire débute alors dès 16h00 et des ateliers périscolaires pourraient être proposés, sur inscription, entre les périodes de vacances pour les enfants qui le souhaitent (scientifiques, culinaires, autour de l'art, des constructions, de la robotique, éventuellement découvertes sportives) : **les « projets mômes »**.

Ces trois propositions d'organisation

(organisation actuelle, retour à 4 jours, 4,5 jours réorganisés) ont été présentées au comité de pilotage du projet éducatif local en janvier 2018 et un large consensus a vu le jour autour de cette troisième hypothèse.

Cette organisation a également été validée par le conseil d'école du groupe scolaire public (20 sur 25) puis par le conseil municipal (24 sur 26). Les services municipaux vont donc affiner cette organisation et une plaquette d'information présentant de manière plus précise les modifications sera distribuée avant la fin de l'année scolaire en prévision de la rentrée de septembre.

L'Espace Jeunes en 2018

...pour qui ?

Pour les 12/18 ans, toute l'année et pour les 10-12 ans (passerelles) pendant les vacances.

...pour y faire quoi ?

C'est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations, de mise en place de projets (sorties laser games, bowling, patinoire, cinéma, expositions, camps, vacances...), de loisirs (jeux de société, bricolage, activités manuelles, sportives, d'expression). Les jeunes participent au fonctionnement de leur espace.

Fonctionnement

L'accueil est libre et la présence n'est pas imposée sur la totalité des heures d'ouverture. La participation aux activités n'est pas obligatoire.

Période scolaire :

L'Espace Jeunes est ouvert, le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 17h à 21h.



Moment de détente autour d'une activité manuelle

Vacances scolaires :

L'Espace jeunes est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h, de 14h à 18h et de 20h à 22h en soirée.

Les périodes d'ouvertures en 2018 :

- Vacances de printemps : du 26/04 au 04/05
- Vacances d'été du 25/06 au 27/07 et du

27/08 au 31/08

- Vacances d'automne du 22/10 au 02/11

Pout toute adhésion annuelle et avant toute inscription aux activités, il est nécessaire de remplir une fiche de renseignement afin de pouvoir être enregistré sur le portail familles

Nouvelle organisation direction enfance, jeunesse, culture



De gauche à droite : Anne-Lyse ROCTON, Jordan COSTE, Yohann THIAUX, Lucie BARRIER et Stéphanie LEMIERRE

Depuis le mois d'octobre une direction enfance, jeunesse, culture a vu le jour sur la commune. Cette direction rassemble différents services de la commune : la petite enfance (multi-accueil les p'tits pieds et Relais Assistantes Maternelles), l'enfance jeunesse (Château des Mômes et Espace Jeunes), la restauration scolaire et la future médiathèque.

Ces différents services ont été rassemblés au sein d'une même direction afin de créer du lien et de la cohérence dans les actions et projets en direction des enfants et des jeunes et ainsi permettre la mise en œuvre avec une meilleure efficacité du projet éducatif local « grandir et s'épanouir à L'Huisserie ».

Présentation des services de la direction :

La création de cette direction Enfance Jeunesse Culture a été l'occasion de réorganiser ou de créer des services avec l'arrivée de nouveaux responsables.

Cette équipe jeune et dynamique aura à cœur de mettre en place des projets en communs dans le cadre du projet éducatif local et d'adapter les services municipaux aux besoins de la population.

Directeur enfance jeunesse : Yohann THIAUX

Responsable enfance et directeur du Château des Mômes depuis une quinzaine d'années, Yohann a été nommé directeur enfance jeunesse culture depuis le mois d'octobre 2017. Il a en charge la coordination des différents services en lien avec l'enfance, la jeunesse et la culture.

Contact : 02.43.91.48.32 direction.enfance.jeunesse.culture@lhuisserie.fr



Responsable petite enfance : Lucie BARRIER

En poste sur la commune depuis 3 ans Lucie est responsable du multi-accueil « les p'tits pieds » et du Relais Assistantes Maternelles

Contact : 02.43.91.40.90 petiteenfance@lhuisserie.fr



Responsable enfance jeunesse : Anne-Lyse ROCTON



Précédemment animatrice enfance et directrice de l'accueil de loisirs pendant certaines périodes de vacances, Anne Lyse est désormais responsable du service enfance jeunesse (Château des Mômes et Espace Jeunes)

Contact : 02.43.91.48.43 lechateaudesmomes@lhuisserie.fr



Responsable du restaurant scolaire : Jordan COSTE

Jordan est le nouveau responsable du restaurant scolaire depuis le mois de septembre 2017, il a en charge avec son équipe la confection des 400 repas quotidiens, la mise en place des menus et la gestion du restaurant scolaire

Contact : 02.43.91.48.44 restaurant@lhuisserie.fr



Responsable médiathèque : Stéphanie LEMIERRE

Arrivée depuis mi-février de Pleumeleuc à côté de Rennes ou elle avait déjà participé à la mise en place d'une médiathèque, Stéphanie aura en charge l'animation et la gestion de la médiathèque dont l'ouverture est prévue pour septembre 2018

Contact : bibliotheque@lhuisserie.fr



Prélèvement automatique

La commune de L'Huisserie, en lien avec la Trésorerie de Laval, va permettre aux familles de passer au prélèvement automatique pour le règlement des factures périscolaires et extrascolaires (pause méridienne, accueil périscolaire, multi-accueil, centre de loisirs, espace jeunes).

Cette procédure permettra ainsi aux familles qui le souhaitent d'être prélevées directement chaque mois sur leur compte bancaire. Un mandat de prélèvement sera alors à remplir par les familles volontaires puis à retourner en mairie et accompagné d'un relevé d'identité bancaire (R.I.B).

Les factures seront directement consultables sur votre espace personnel du portail famille. La mise en place de ce dispositif est prévue pour la rentrée de septembre 2018. De plus amples informations vous seront communiquées prochainement par le portail famille.



EXPOSCIENCES

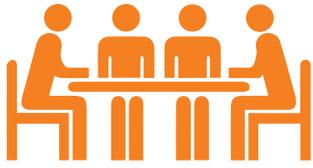
Des élèves des classes de CP, CE1-CE2, CM1 de l'école publique, de l'école Ste Marie et du Château des Mômes ont participé à Exposciences du 15 au 18 mars à la salle polyvalente de Laval.

Ils ont créé et présenté leurs maquettes sur le thème des économies d'énergie dont la gestion de l'eau.

Les expériences proposées au public ont été très appréciées. Les enfants ont été récompensés.

Le groupe de travail du développement durable accompagnera la réflexion de ces jeunes scientifiques tout au long de l'année.

SPORT - LOISIRS - CULTURE



Les tarifs des salles

Les tarifs des salles pour l'année 2018 ont été fixés par délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2017. La commune de L'Huisserie dispose de 6 salles proposées à la location pour organiser diverses manifestations :

- quatre salles à l'Espace du Maine : salle de spectacles, Roméo et Juliette, Carmen et Cyrano ;
- la salle des fêtes de Beausoleil ;
- la salle polyvalente.

Vous pouvez accéder aux tarifs (commune et hors-commune) sur le site internet de la mairie : www.lhuisserie.fr

Il est précisé que les associations dont le siège social est basé à L'Huisserie, peuvent dans la limite d'une fois par an bénéficier au choix :

- d'une location gratuite de la salle des fêtes ;
- ou d'une location à demi-tarif de la salle polyvalente.

SANTÉ & SOLIDARITÉ

Analyse des Besoins Sociaux : soirée de restitution

Le 25 janvier dernier, une trentaine de personnes s'étaient donné rendez-vous pour participer à la restitution de l'analyse des besoins sociaux à L'Huisserie menée au cours des mois précédents. Les nombreux entretiens ont permis de dégager des axes de réflexions.

En première partie de la soirée, Claude Guioullier membre du Centre d'Etude d'Action Sociale de la Mayenne, a présenté et analysé différentes données chiffrées sur la population actuelle et son évolution.

Ensuite, les résultats de l'enquête de terrain ont été dévoilés. Cette enquête, menée par les membres du groupe de travail, était basée sur des entretiens individuels ou collectifs avec des professionnel(les) et des habitants(es) tels que :

Les travailleurs sociaux, les directeurs d'écoles, les professionnels médicaux et paramédicaux, les responsables d'associations sportives, culturelles, sociales, commerçantes, les banquiers, les bailleurs sociaux, la directrice du Castelli ...

La synthèse de toutes ces données a permis de faire ressortir 5 grands axes de réflexion qui fixeront ensuite pour les élus et les membres du CCAS, les priorités d'action sociale à mener :

- Faciliter l'accès aux services
- Faciliter les collaborations entre acteurs sociaux
- Prendre en compte la mixité sociale et les contraintes du « vivre ensemble »
- Soutenir les initiatives d'éducation et/ou de prévention en direction des familles (parents/enfants)
- Prendre en compte le vieillissement de la population .

Dans l'idée ensuite de s'approprier ces axes de réflexion, et dans le souhait de pouvoir les enrichir, il a été proposé aux participants de débattre sur ces sujets par petits groupes et de prioriser les actions .

« Certaines actions seront assez faciles à mettre en place rapidement » évoque le maire Plusieurs pistes ont ainsi été abordées, comme :



La réflexion se précise par petits groupes

- l'élaboration de plaquettes explicatives sur les services municipaux existants autour de l'enfance, une autre sur les services sociaux.
- Des rencontres travailleurs sociaux/ responsables de structures petite enfance – enfance jeunesse sont à prévoir pour améliorer la prévention et la protection de l'enfance.
- Un soutien à la parentalité est aussi engagé par la proposition de cafés parents et l'organisation d'une conférence et d'ateliers sur le thème de la gestion des écrans dans les familles (voir questionnaire).

À moyen terme, il est envisagé la refonte du site internet de la commune qui doit devenir un outil plus convivial de transmission d'informations à la population.

Il sera aussi nécessaire d'améliorer la signalétique indiquant les différents bâtiments

de notre commune.

Le vieillissement de la population est apparu comme un enjeu important lors de cette restitution. Pour amorcer des réponses à cette problématique, Nathalie Le Roux adjointe aux seniors et aux affaires sociales a annoncé que « La commission santé affaires sociales va engager dès maintenant une réflexion sur la possibilité de créer du logement alternatif pour seniors ».

Ce travail sur les données doit renforcer le suivi de l'évolution de la population, il s'inscrit dans une démarche de « veille sociale » qui doit servir à dégager des priorités d'action sociale en ajustant des moyens aux besoins recensés.

Dans les années à venir, il pourra être envisagé un « zoom thématique » permettant la mise en lumière d'un questionnement qui touche les citoyen(nes).

SOLIDARITÉ & CITOYENNETÉ



Repas des Aînés

La municipalité aura le plaisir d'accueillir les l'huissériens-nes de plus de 70 ans, au repas des aînés, **le samedi 7 avril**, dans une ambiance antillaise avec cette année la possibilité de participer à une action solidaire au profit des populations des îles touchées par de violentes intempéries l'an passé. Colliers de fleurs, fruits exotiques, et zouks seront de mise, alors n'oubliez pas de vous inscrire. L'après-midi s'annonce chaleureux et joyeux.



Agents recenseurs. De gauche à droite : Marion Ferrand, Martine Pottier, Pierre Berton, Christiane Lemercier, Patrick Choplin, Gérard Gougeon, Eddy Dardard, Daniel Cousin.



Cérémonie du 11 Novembre 2017

L'exposition qui s'est tenue à l'occasion des commémorations du centenaire de la guerre 14-18 à la salle polyvalente puis à l'espace du Maine a donné lieu à un jeu concours en lien avec les panneaux sur les métiers recensés sur la commune à l'aube du nouveau siècle (20^{ème}).

Au hasard des cartes postales recueillies par Paul Briand, nous avons pu ainsi découvrir le maire, le curé (abbé Geslot nourrissant ses paons), les débitants de boissons de la commune, des cultivateurs, des marbriers mais également des métiers aujourd'hui disparus comme le charron et les mineurs, car à cette époque, L'Huissérie est encore une zone d'exploitation.

Parmi les nombreux visiteurs, 27 se sont essayés à retrouver les numéros correspondants entre les métiers proposés et leur carte postale en glissant un bulletin-réponse. Au terme du dépouillement, voici la liste des gagnants :

- PELTIER Philippe - LEPAGE Sébastien**
- AILLEMIE Laurent**
- MILLET Gérard - SAUVE Joel**

Les places de cinéma sont à retirer en mairie, par nos heureux gagnants à partir du 30 mars en mairie.

Et encore bravo à tous les participants.

Recensement

La campagne de recensement a pris fin le 17 février dernier.

Plus de 98% des foyers huissériens ont été recensés dont 63% par internet.

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent aussi de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc.), déterminer les moyens de transports à développer...

Merci à tous pour l'accueil réservé aux agents recenseurs.

Evolution des tarifs de portage de repas

Les tarifs de la prestation de portage des repas ont évolué. De manière analogue à ce qui est applicable depuis la rentrée scolaire de septembre 2017, et dans un souci de justice sociale, la facturation de ce service est passée de 3 à 5 tranches de tarifs.

Les tarifs applicables à compter du 1^{er} janvier 2018 sont désormais les suivants :

Tranche	A	B	C	D	E
Quotient familial	0-500	501-890	891-1120	1120-1500	≥ 1501
Coefficient de réduction / majoration par rapport au tarif de base	70%	85%	105%	110%	120%
Tarif de base + 0% soit 6,94 €	4,86 €	5,90€	7,29 €	7,63 €	8,33 €

Ainsi, par rapport à la situation antérieure, le prix d'entrée (tranche A) baisse de 1,04 € par repas, permettant un accès au service plus équitable pour les personnes âgées à faibles ressources.

Actuellement, une quinzaine de personnes bénéficie de ce service.

Les repas sont préparés par la cuisine centrale de Laval puis transporté à domicile par l'ADMR. Pour tout renseignement, contacter les services de la mairie.



Le centre de santé vous informe

L'inauguration

La commune a inauguré son centre de santé le samedi 25 novembre 2017 en présence de M. Frédéric Veaux, Préfet de la Mayenne, et de nombreux élus locaux et nationaux. Le projet initié dès 2009 a rencontré des difficultés tout au long du parcours et c'est grâce à la volonté et à la persévérance des élus qu'il a pu aboutir.

M. le Préfet a souligné l'importance de « multiplier les solutions pour faire face à la désertification médicale sur notre territoire » et a salué l'initiative de la commune. Eric May, président de l'union syndicale des médecins de centre de santé, a précisé que le centre de santé était un « vrai service public de santé ambulatoire » et qu'il respectait « l'obligation de pratiquer le tiers payant et l'interdiction de dépasser les honoraires. »

Quatre mois après l'inauguration, une



« Ce projet est une première en Mayenne et nous vivons aujourd'hui un moment important pour l'accès aux soins pour tous sur notre territoire »
Retrouvez l'intégralité du discours du maire sur site www.lhuisserie.fr

secrétaire médicale et trois médecins sont salariés du centre.

La commune en recherche un quatrième afin de répondre à l'évolution croissante de la patientèle dont une part importante provient de Laval.

Par ailleurs, la maison des services de santé accueille plusieurs professionnels dont une sage-femme, un infirmier, un podologue, une psychologue, une sophrologue, une diététicienne. Des locaux sont également prévus pour accueillir des kinésithérapeutes.

La nouvelle politique vaccinale : un enjeu de santé publique

Depuis le 1^{er} janvier 2018, 11 vaccins sont obligatoires, ce sont les vaccins contre : la diphtérie ; le tétanos ; la poliomyélite ; l'haemophilus influenzae B ; la coqueluche ; l'hépatite B ; la rougeole ; les oreillons ; la rubéole ; le méningocoque C ; le pneumocoque.

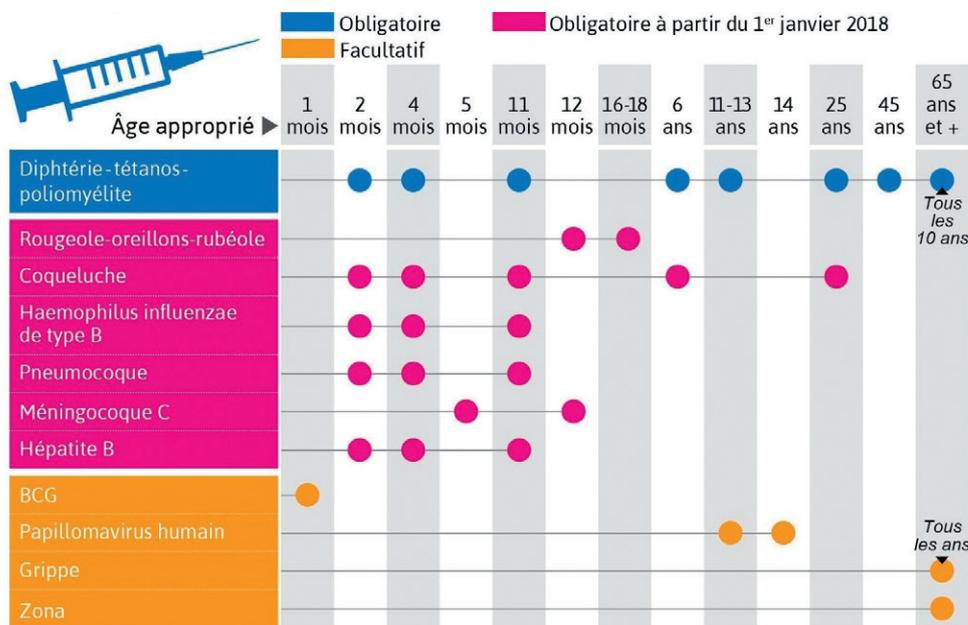
La nouvelle obligation (intégrée dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018) ne concerne que les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018. Les premières vérifications n'auront lieu qu'à partir du 1^{er} juin 2018.

Les 11 vaccins obligatoires seront indispensables à l'enfant pour être admis en collectivité (crèche, école, accueil périscolaire, ...). Cependant pour les enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018, un rattrapage vaccinal est souhaitable pour assurer une protection vaccinale optimale. Les patients n'auront pas de coût à leur charge puisque 100 % des frais seront remboursés : 65 % de leur prix par l'Assurance maladie et 35 % par les assurances complémentaires qui offrent un « contrat responsable ».

Il est de votre responsabilité de parents d'offrir le meilleur à vos enfants pour leur garantir un avenir serein.

Calendrier vaccinal 2018

source : Conseil départemental de l'ordre des médecins de la Mayenne



Pour plus de renseignements sur les vaccins : http://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/3-fiche_les_vaccins_en_11_questions-2.pdf

La prise de rendez-vous par internet



Le centre municipal de santé vous offre la possibilité de présélectionner votre rendez-vous par internet via le site www.webplaque.net. Il convient d'abord de renseigner le code postal de la commune (53970) et de choisir le médecin de votre choix.

La création d'un compte sera nécessaire pour vous identifier et prendre rendez-vous. Ensuite, lorsque votre rendez-vous sera pris, il sera validé par le secrétariat médical. Vous recevrez alors un mail ou un SMS confirmant votre demande.

Les différentes étapes :

- 1- code postal
- 2- choix du médecin
- 3- création d'un compte (1^{ère} utilisation)
- 4- demande de rendez-vous
- 5- réponse de validation du secrétariat



Centre municipal de santé
11 Chemin des Lavoirs à L'Huisserie
Téléphone : 02 43 91 80 60
TUL ligne J / arrêt Les Sources

LES DOSSIERS

Budget 2018

Lors du conseil municipal du 15 février, les élus ont voté tous les budgets 2018 : le budget principal et les deux budgets annexes (budget production d'électricité et budget du lotissement de La Perrine).



La médiathèque avec ses neuf logements en construction constitueront l'investissement principal de l'année

Le budget général s'équilibre à hauteur de 4,37 M€ en section de fonctionnement et de 3,7 M€ en section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement continueront d'être maîtrisées tout en maintenant la qualité des services rendus aux usagers. Ainsi par rapport à 2016, les dépenses de communication ont diminué de 21.000 €, celle d'assurance de 3.800 €. Par ailleurs, l'adhésion à des groupements de commandes avec Laval Agglomération permet de générer des économies certaines en fournitures administratives, en produits d'entretien ou bien encore pour la peinture des terrains de football.

En ce qui concerne le personnel communal, chaque départ en retraite ou mutation vers une autre collectivité fait l'objet d'une réflexion sur l'opportunité d'un remplacement, d'une réorganisation du service ou de la souscription à une prestation de service. Telle

est la méthodologie d'une gestion sérieuse et responsable de la part des agents et des élus.

L'objectif pour 2018 est de maintenir les dépenses à caractère général au même niveau que celles réalisées en 2017. Des variations vont intervenir afin de disposer des crédits nécessaires pour :

- la prestation extérieure relative à la fourniture des repas durant une partie des travaux de réhabilitation des locaux du restaurant scolaire ;
- la médiathèque qui ouvrira à compter de septembre ;
- le centre de santé qui peut être amené à se développer en fonction des besoins de la population.

L'année 2018 sera marquée par l'acquisition de la médiathèque, de son équipement mobilier et informatique et de l'extension du restaurant scolaire.

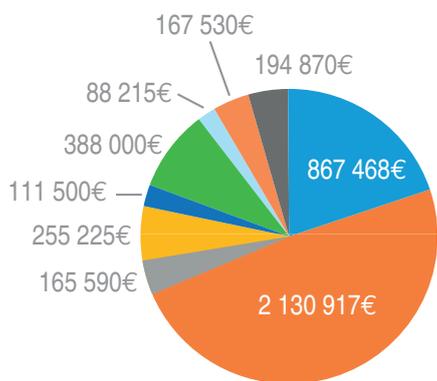
Comme chaque année, la commune inscrit une ligne budgétaire pour lui permettre de réaliser des acquisitions foncières qui pourraient présenter un intérêt pour la collectivité, notamment dans le cadre de l'aménagement du cœur de ville.

Les autres investissements seront consacrés à la mise à niveau du patrimoine bâti, aux espaces publics et aux réseaux d'éclairage.

La commune a reconduit, sans changement en 2018, les taux d'impôts locaux de 2017 :

Taxe d'habitation	14,78 %
Taxe sur les propriétés foncières bâties	25,34 %
Taxe sur les propriétés foncières non bâties	39,08 %

Répartition des DÉPENSES de fonctionnement pour 2018 :



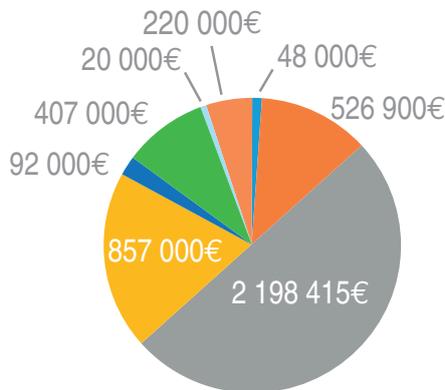
- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dépenses imprévues
- Virement à la section d'investissement
- Opérations d'ordre de transferts entre sections

Les dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement se composent notamment :

- des charges de personnel (salaires, cotisations)
- des charges à caractère général (électricité, gaz, eau, petites fournitures, entretien des bâtiments, voies et réseaux...)
- des subventions accordées aux associations
- des intérêts des emprunts souscrits par la commune

Répartition des RECETTES de fonctionnement pour 2018 :



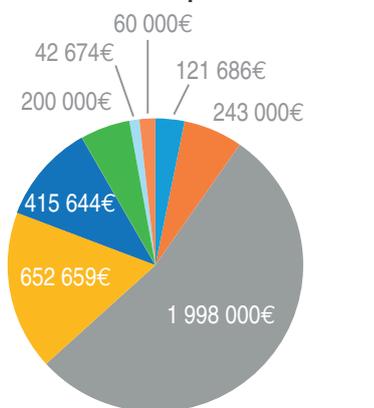
- Atténuation de charges
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels
- Opérations d'ordre de transferts entre sections
- Excédent de fonctionnement reporté

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement se composent notamment :

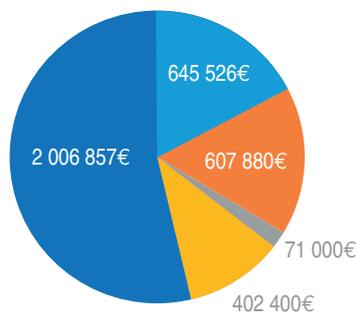
- des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et sur le non bâti)
- des dotations de l'État ou l'agglomération
- des revenus des services municipaux payants (restaurant scolaire, accueil périscolaire, centre de santé, ...)
- des loyers perçus par la commune

Répartition des DÉPENSES d'investissement pour 2018 :



- Dotations et fonds divers
- Emprunts et dettes assimilées
- Acquisition de la médiathèque et son équipement
- Extension des locaux du restaurant scolaire et mobilier
- Remise à niveau du patrimoine et divers matériels
- Actes notariés
- Dépenses imprévues
- Dépenses d'ordre

Répartition des RECETTES d'investissement pour 2018 :



- Dotations, fonds divers et réserves
- Subventions d'investissement reçues
- Emprunts et dettes assimilées
- Recettes d'ordre
- Excédent d'investissement reporté

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

D'une manière générale, les subventions aux associations ont été reconduites au même niveau que pour 2017. Certaines associations ont vu leur subvention minorée en raison des bons résultats comptables de l'année 2017 ou de situations particulières.

ADMR	6 900,00 €
AFN	200,00 €
Amicale de Beau Soleil	800,00 €
Amicale laïque	570,00 €
APEL Sainte-Marie	3 265,00 €
Association du personnel communal	800,00 €
Aubépine Orée du Bois	150,00 €
Boules bretonnes	160,00 €
Coopérative scolaire (voyages scolaires)	8 405,00 €
CVH 53	300,00 €
Dimanche loisirs	90,00 €
FASL	17 618,00 €
FDGDON	90,00 €
Hommes et peuples solidaires	105,00 €
L'Aître au Royer	150,00 €
Les Bambinos	100,00 €
Les épouvantails	6 400,00 €
Ludothèque itinérante	500,00 €
Mayenne Nature Environnement	165,00 €
Music Avenir	300,00 €
OGEC Sainte-Marie (ligne de crédit) ¹	1 78 000,00 €
OGEC Sainte-Marie (subventions activités diverses)	576,00 €
Paroisse Saint-Benoit	1 042,50 €
SPA	140,00 €
UDAL	6 000,00 €

¹ Ce montant est prévisionnel et sera ajusté en cours d'exercice conformément au protocole existant entre la commune et l'OGEC.

VIE MUNICIPALE

Naissances

Méloé Bourbon : 07/09/17
 Paul Pereira : 24/09/17
 Zahina Maoulida : 01/10/17
 Louis Guillaume : 26/10/17
 Charly Bouteaud : 04/11/17
 Fily Diawara : 08/11/17
 Alix Antoine : 14/11/17
 Clément Gustave : 24/12/17
 Tom Lemoine : 01/12/17
 Tristan Monneron-Brizon : 01/01/18
 Zola Robieu : 15/01/2018
 Alexis Girault Maringer : 15/01/18
 Timéo Fournier : 09/01/18
 Marylou Guiton : 28/01/18
 Lena Çiçen : 08/02/18
 Rose Verdon : 09/02/18

Mariages :

Amy Harper et Anthony Moussu : 09/09/17
 Céline Richard et Emmanuel Hamelot :
 09/09/18
 Neetha Das et Samuel Lemerrier : 30/09/17
 Laura Dossou et Loïc Perret : 25/11/17
 Sylvie Rousselet et Jean-Yves Daniau :
 02/12/17
 Rebecca Jourjon et Benoît Cousin : 30/12/17

Décès :

Yvonne Ménardais : 03/09/17
 Vincent Lemétayer : 22/09/17
 Paul Bertron : 25/10/17
 Jacqueline Bigot : 01/11/17
 Simone Legrand : 16/11/17
 Robert Letertre : 24/11/17
 Michelle Tonnelier : 30/11/17
 Thibault Vadaine : 02/12/17
 Colette Leloup : 02/12/17
 Hélène Hubert : 04/12/17
 Colette Pichon : 15/12/17
 Ion Stoica : 08/12/17
 Alphonse Chevalier : 26/12/17



MAIRIE Info :

Considérant le calendrier 2018
 et le positionnement des jours fériés,
 la mairie sera fermée
 aux dates suivantes :

Lundi 30 avril
Samedi 12 mai

GROUPE MAJORITAIRE

Rythmes scolaires

Dès septembre 2013, la commune a opté pour une organisation de la semaine sur 4,5 jours par semaine mettant ainsi fin à une organisation à 4 jours mise en place en 2013.

À la demande des pouvoirs publics une nouvelle concertation a été mise en place en septembre dernier. Nous avons souhaité associer tous les acteurs du projet éducatif de territoire: représentants des parents et des associations, enseignants, animateurs, élus.

Une réflexion très approfondie a permis de faire converger les points de vue en faveur des 4,5 jours, ce que notre groupe soutient avec conviction.

Ce rythme d'apprentissage est bénéfique pour les enfants avec 180 jours de classe et 185 sans classe. Il évite une année scolaire de 144 jours avec école et 221 jours sans école.

L'enjeu est aussi sur les mercredis matins. Sur un parcours CP-CM2, 36 mercredis matins par an sur 5 années scolaires représentent 180 matinées d'enseignements supplémentaires qui peuvent être consacrées aux enseignements fondamentaux.

Nous devons en tant qu'élus donner toutes les

chances de réussite possibles aux enfants. C'est ce que nous faisons en prenant cette décision partagée par l'ensemble de la communauté éducative.

Cependant, nous regrettons que Laval Agglomération n'ait pas pris l'initiative d'une concertation intercommunale qui aurait sans doute permis une harmonisation des rythmes et des activités périscolaires et associatives des enfants sur l'ensemble du territoire.

À L'Huisserie, nous allons poursuivre la concertation afin de parfaire l'organisation qui sera mise en place en septembre et, nous l'espérons tous, de façon pérenne.

Jean-Marc BOUHOURS, Thierry BAILLEUX, Hervé DELALANDE, Cécile FOURNIER, Xavier GALMARD, Emmanuel HAMON, Nathalie LE ROUX, Philippe MOREAU, Éliane RENOARD, Guylène THIBAudeau, Mohamed BEDANI, Véronique BESSEYRE, Bernard BOUVIER, Christian BRIAND, Sylvie DEFRAINE, Nicolas DUMONT, Yves LE CUZIAT, Éric MARQUET, Tony MARTIN, Marie-Françoise MERLIN, Chantal VEGIER.

GROUPE MINORITAIRE

Depuis de nombreuses années, des investissements importants ont été réalisés, ou sont en cours de réalisation et n'emportant pas l'assentiment de la majorité des habitants de L'Huisserie.

Faut-il être satisfait d'investir 2 millions d'euros dans une médiathèque alors que tous les habitants peuvent aujourd'hui se rendre gratuitement dans celle de Laval qui souffre actuellement comme partout d'une fréquentation en baisse permanente. Fallait-il investir dans des infrastructures au détriment de professionnels de la commune pour une utilisation partielle sans chercher à réunir tout le monde pour en faire un pôle d'excellence. Faut-il réaliser des excédents budgétaires pour les affecter à des investissements non mesurés et décidés par une minorité. Ne faudrait-il pas, mieux répartir les excédents à la réfection des chemins, à l'entretien des voiries, à améliorer

les conditions de travail et des équipements des employés communaux, à pratiquer des tarifs des services adaptés aux familles. Les membres de l'opposition ont toujours été pour ces investissements culturels, sportifs, d'amélioration mais pas à n'importe quel prix. Quand nous sommes élus nous devons travailler pour le bien commun et laisser son égo de côté. Nous ne pourrions pas toujours demander au monde associatif de se substituer aux devoirs ou obligations des communes. Nous voulons ouvrir les débats pour connaître les souhaits des habitants avant d'enclencher de nouvelles dépenses dans des acquisitions foncières sur des projets qui ne sont aujourd'hui que dans l'esprit d'une toute petite poignée d'élus. Vous avez toujours la possibilité de demander des comptes à vos élus, faites-le, nous vous l'encourageons. Loïc HOUDAYER, Noëlle DELAHAÏE, Olivier TRICOT, Anne-Marie JANVIER, Stanislas SALMON, Aurore ROMME

Démarches administratives

Permis de conduire / carte grise

L'Etat simplifie les démarches administratives, il est désormais possible d'effectuer des demandes liées au permis de conduire et au certificat d'immatriculation sans avoir à se rendre au guichet d'une préfecture. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre sur : www.demarches.interieur.gouv.fr

Carte nationale d'identité

Petit rappel: depuis un an, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité ont évolué. En effet, les administrés doivent désormais effectuer leur demande dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil d'empreintes digitales (ce qui n'est pas le cas de L'Huisserie). En Mayenne, 14 communes sont dotées de ce dispositif de recueil dont Laval, Saint Berthevin, Changé, Bonchamp, etc. La demande de carte d'identité est effectuée dans les mêmes modalités que les demandes de passeport par une instruction sécurisée et dématérialisée. Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/>



Le PACS : une démarche qui s'effectue en mairie

Depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie du lieu de résidence commune des futurs partenaires et non plus au Tribunal d'Instance.

Le PACS est ouvert aux personnes de même sexe ou de sexes différents. Pour pouvoir organiser leur vie commune, elles doivent remplir certaines conditions et faire une déclaration conjointe qui sera enregistrée en mairie après avoir fourni les justificatifs nécessaires.

Qui peut conclure un PACS ?

Les futurs partenaires :

- doivent être majeurs (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité fixée par son pays),
- doivent être juridiquement capables (un majeur sous curatelle ou tutelle peut se pacser sous certaines conditions),
- peuvent être français ou étrangers.

Procédure :

Vous pouvez retirer votre dossier « papier » en mairie ou sur le site www.lhuissierie.fr. Une fois rempli et complété des pièces à fournir, ce dossier est à remettre à l'officier d'état civil qui étudiera sa recevabilité. Les futurs partenaires seront reçus sur rendez-vous en fonction des disponibilités de M. le Maire. Les deux partenaires doivent obligatoirement être présents le jour du rendez-vous, au cours duquel leur seront remis la convention de PACS et son récépissé.

Les pièces à fournir :

- une déclaration conjointe d'un PACS (formulaire CERFA N°15725*1) avec attestation sur l'honneur de non-parenté, non-alliance et déclaration d'adresse commune sur L'Huissierie,
- Choisir un des deux types de convention PACS : convention type (formulaire CERFA n° 15726*01) ou convention spécifique rédigée par les partenaires.
- un extrait d'acte de naissance avec indication de la filiation (moins de 3 mois si né en France et moins de 6 mois si né à l'étranger),
- une pièce d'identité en cours de validité.
- Pièces complémentaires pour partenaires en situation particulière, consulter l'officier d'état civil.

Renseignement au 02.43.91.48.20

INTERCOMMUNALITÉ

Collecte des déchets

Les points d'apport volontaire (P.A.V) s'implantent.

Pour vous permettre le tri du verre et des déchets recyclables ainsi que les ordures ménagères, Laval Agglomération met à disposition des conteneurs à proximité de votre domicile ou sur vos trajets quotidiens.

Mis en place en 2017, le site de la Villa, près du U Express, est disponible pour les habitants de l'Orée du bois. La collecte au porte à porte ne sera plus nécessaire dans ce quartier, évitant ainsi le passage régulier des camions bennes dans les rues et les impasses.

Le nouveau lotissement de la Perrine a été équipé d'un second P.A.V dès la réalisation des voiries sur la deuxième tranche.

L'aménagement au niveau des quartiers de Chantemerle et de Sainte Croix a été l'occasion de déplacer l'arrêt TUL afin de le sécuriser et de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite.

Rappel aux citoyens :

Tous les P.A.V sont disponibles quel que soit le lieu d'habitation. Il est nécessaire de respecter les règles de tri qui sont affichées, afin de maintenir ces sites dans un bon état de propreté et de ne rien déposer autour même lorsque les conteneurs sont pleins.

Un calendrier de collecte 2018 est disponible en mairie pour les habitants des quartiers qui ne sont pas encore équipés de P.A.V. Ce calendrier est également téléchargeable sur



À Chantemerle le déplacement et la mise en accessibilité de l'arrêt TUL ont permis la mise en place du P.A.V.

le site de Laval Agglomération.

Les projets d'aménagement sont à l'étude pour le quartier de la Fuye et le chemin de la Lande. Laval Agglomération poursuit le déploiement sur l'ensemble des 20 communes.

Pour en savoir plus : service prévention et valorisation des déchets 02.53.74.11.00
www.environnement-dechets@agglo-laval

LE P'TIT JOURNAL + L'information racontée par les associations



Entretien du domicile, garde d'enfants, aide à la personne, maintien à domicile... Avec l'ADMR, facilitez-vous la vie à L'Huisserie !

L'ADMR, Acteur de proximité, social et solidaire !

L'association de L'Huisserie, c'est une équipe de 12 bénévoles et 25 professionnels qui interviennent au quotidien afin d'aider toute personne à bien vivre chez soi avec un service de qualité. Notre engagement au quotidien: écoute, entraide, relation de proximité, convivialité et respect de la personne.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de bénévoles, contactez-nous !

ADMR L'Huisserie - 11, Place de l'Eglise - 53970 L'Huisserie - 02 43 26 24 49
lhuisserie.admr53@orange.fr

Horaires des permanences :

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30-12h

Vendredi : 13h30-17h30

Votre référent local à L'Huisserie :

Francine Roussel ou Huguette Legendre

Accueil téléphonique :

Lundi : 8h30-12h

Mardi : 8h-12h30 / 13h30-17h30

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 8h30-12h

Vendredi 8h30-12h30/13h30-17h30

L'Amicale Beau Soleil



Une fin d'année bien remplie Hé oui ! Notre traditionnel repas annuel du 7 octobre a réuni pas moins de 191 personnes où chacun des membres a apprécié le menu et les prestations de Monsieur PICOT, notre traiteur, suivi d'une soirée dansante.

Le 21 octobre, 72 joueurs de belote se sont retrouvés pour le concours.

Également, la traditionnelle bûche de Noël, 225 personnes étaient présentes, cette année Pascal Pertou a animé l'après-midi.

Le 13 janvier, 230 personnes étaient présentes lors de l'assemblée générale de L'AMICALE BEAU SOLEIL. La présidente, Madame Nicole LENAIN, à l'issue du vote, a accueilli

trois nouveaux membres au sein du conseil d'administration.

À la chandeleur, 98 participants se sont régalés avec des crêpes réalisées par ces dames du conseil d'administration.

Le 4 mars, notre association a organisé le concours de belote.

Les deux cours de gymnastique sont dispensés tous les jeudis matin.

Tous les jeudis après-midi, salle Beau Soleil, environ 100 adhérents viennent jouer à différents jeux de société scrabble, belote, tarot... sans oublier les joueurs de boules.

Une promenade pédestre est organisée le deuxième et quatrième mardi de chaque mois. Tous les vendredis matin promenade à bicyclette.

AMICALE BEAU SOLEIL rayonne dans la vie des séniors L'huissériens Avec 300 adhérents, nous jouons un rôle essentiel pour les retraités. Les activités expliquent l'affluence toujours grandissante. Jugez plutôt: voyage randonnées, journées champêtres, pétanques, jeux de société divers, vélo, gym douce...

Si vous êtes intéressé(e) par les activités, soyez les bienvenu(e)s et n'hésitez pas à prendre contact auprès de *Nicole Lenain* 06 40 90 83 86 ou *lenain.henri@orange.fr* ou *Michel Massot* 06 75 69 69 89 *michelmassot.breizh@orange.fr*

APEEM



De la magie de Noël au tourbillon de la valse.

Rétrospective concert de la fin d'année 2017 : Un grand bravo aux élèves et à leurs professeurs pour ce beau cadeau de Noël musical ! Le public nombreux a pu apprécier la créativité et le talent des interprètes ! La soirée s'est poursuivie avec la présentation de l'association et de ses membres. Ils ont invité également les parents à participer à la mise en place des futurs projets musicaux. Moment magique: tous les enfants se sont retrouvés sur la scène pour la photo souvenir.

Moment gourmand: chocolat pour les enfants, vin chaud pour les plus grands offerts en toute convivialité par l'APEEM.

Plusieurs groupes de musique actuelle ont mis le « feu » à l'Espace du Maine lors de la soirée du samedi 20 Janvier 2018. Heureusement L'association des parents d'élèves était là pour désaltérer tous les participants, à la



buvette.

Le samedi 03 Février, l'association a également participé à l'organisation de la master classe « guitares et musiques anciennes » qui a rassemblé un grand nombre d'élèves du conservatoire de toute l'agglomération, autour de Jean Marie Poirier.

Le public était également nombreux au concert du soir donné par les élèves et leur mentor.

Prochaine mission de l'association: accompagner le projet « histoire de la valse

» le samedi 7 avril à l'Espace du Maine. Vous pourrez apprendre à danser dans l'après-midi sur des airs de valse musette, de Vienne ou d'ailleurs, avec l'association « Swing, Mouvement et surprise party », puis vous lancer sur la piste pour une grande soirée autour de la valse à partir de 20h.

Suivez toute notre actualité et celles des élèves sur la page Facebook musicalhuisserie.

L'APEEM- Contact : *Thierry Da Lage* 06.95 91 17 07 - *musicalhuisserie@gmail.com*

À l'Atelier d'écriture

Nous parlons de tout. Nous écrivons sur tout ce qui nous passe par la plume. Il est question de crime, de météo aussi, d'amour parfois...

Bleu

*Sur la ligne bleu des Vosges
 Sous le ciel bleu souillé
 Les bleus en première ligne
 Ignorants tout de la chose
 Bleus, bosses, plaies et déchirements
 Redingotes bleues contre aigles mauves
 Mêlées sauvages tueries carnages
 La mort et ses prétextes, les bleus
 à l'âme pour les vivants
 Le champ de bataille occulte
 le bleu des cieux
 Sous la peur bleu cris et funérailles
 S'élèvent au firmament
 Ainsi songe le bleu
 Sur la ligne bleu des Vosges*

Contact : *Thérèse Bodin - 02 43 68 22 10*

ASLB L'Huisserie

144 joueurs, un record dans l'histoire du club ! Deuxième club de La Mayenne en nombre de licenciés, le club l'huisserien se porte bien. Et dans toutes les disciplines, en jeunes, loisirs et compétiteurs.

En jeunes, le club compte 65 enfants, dont une petite majorité dans la catégorie poussin. D'ailleurs c'est dans cette catégorie que le club envoie le plus de poussins et poussines dans les trophées jeunes du département (TDJ). Les entraîneurs du club ne chôment pas ! C'est la première année que le club envoie une trentaine de jeunes dans ces compétitions. Et les résultats payent affirme Steven, un des encadrants. « le travail réalisé, les exercices de fonds payent, les enfants et les parents le ressentent aussi ». Lors du dernier TDJ, six de nos jeunes ont atteint le stade des finales. De quoi ravir, les jeunes, les parents et ainsi les dirigeants et encadrants. Plus tard, ces jeunes pourront intégrer les équipes seniors évoluant en championnat.

Pour les adultes, la politique du club est que chaque licencié compétiteur ou loisir y trouve son compte. Le club a deux créneaux loisirs et le nombre de licenciés ne cesse de progresser !! Dans cette section loisirs, nous avons une quarantaine de licenciés tous âges confondus (de 19 à 60 ans). Ce qui laisse la place à la bonne humeur et parfois à l'envie de rigoler. Pour une première, le groupe loisir mené par Pascale et Yvonnick, a rencontré chez nous une autre équipe loisirs d'un club de l'agglomération. Cette rencontre amicale permet aux joueurs loisirs de se donner un peu de piment dans leur match. La rencontre retour se fera au printemps chez l'adversaire.

Quant aux compétiteurs, le club engage trois équipes en championnat départemental mixte. Ces trois équipes se portent bien depuis plusieurs années. L'équipe 1 évolue en Division 1 et reste depuis plusieurs années dans la première moitié de tableau malgré un niveau as-



sez haut pour un championnat départemental. Les deux autres équipes évoluent respectivement en division 2 et 3.

Ainsi le club de L'Huisserie se porte bien et accueille de nombreux événements: TDJ, plateaux poussins, un tournoi départemental nocturne en simple. Et, en prévision, un tournoi national sur un week-end regroupant plus de 150 joueurs dès la saison prochaine.

Inscriptions : *Médéric CHAUVEAU
 06 10 80 20 09
 lhuisseriebad@gmail.com*

Jardins Familiaux

Suite à l'assemblée Générale du 16 février 2018 le nouveau conseil d'administration a été élu et un membre de la municipalité sera maintenant présent à ce Conseil D'Administration.

Ont été élus **M. Lemesle Alain** (4 impasse de la Caléhué) co-président du bureau. **M. Margottin Jean-René** (34 rue de la Jouanne) co-président du bureau. **M. Péculier Denis** (8 impasse des Tilleuls) secrétaire du Bureau.

M. Lemonnier Jacky (1 impasse de la Marjolaine) il est également Trésorier du bureau.

M. Fernandes Da Silva José (15 rue Jean De La Fontaine) trésorier adjoint du bureau. **M. Bailleux Thierry** sera le représentant de la municipalité au sein du Conseil d'Administration.

5 parcelles sont disponibles pour de nouveaux jardiniers ou jardinières prenez contact avec un des membres du bureau.



Dance Country

Le 4 Février dernier, la Mayenne a de nouveau marqué les esprits lors du 11^{ème} Salon Country Western au Mans. En effet, 13 clubs de country mayennais, soit 120 danseurs, s'étaient regroupés afin de réaliser une prestation de danse sur la musique Lonely Drum.

Comme chaque année, nous organisons une sortie pour l'ensemble de nos adhérents. Cette saison, la journée aura lieu le 26 mai prochain, au Ranch de Calamity Jane, dans son cadre unique. Un saloon, des tipis, un espace ouvert de plus de 4 hectares, afin de découvrir le Far West en Bretagne !

Vous pouvez dès à présent, noter notre prochain bal qui aura lieu le samedi 21 avril, à partir de 20h à la Salle Polyvalente - Chemin du Fougeray à L'Huisserie. Entrée: 6€ par personne avec tarif pour les moins de 16 ans. N'hésitez pas à venir nous voir...

Contact : *Véronique ORY au 06.26.63.74.96
 Valérie ASTIER au 06.71.47.45.16
 countryboots53@free.fr*

A.S.L. FOOT

La trêve enfin terminée, les footballeurs de l'ASL ont pu rechausser les crampons. Enfin dès que le temps a pu le permettre car les intempéries ont une fois de plus perturbé la reprise des différents championnats.

Au niveau des résultats, les séniors connaissent une saison mitigée.

Pour l'équipe fanion, c'est une saison compliquée laissant l'impression de pouvoir faire beaucoup mieux. Elle se situe actuellement à la 8ème place du classement général de DRH. L'équipe réserve en revanche caracole à la 1ère place du classement général mais avec seulement 3 points d'avance sur son dauphin Meslay. Elle est en outre toujours en course en Coupe Bernard Poirier avec un 8ème de finale de coupe a joué le 11 février à domicile contre Mayenne (une équipe au-dessus sur le papier avec une première place en 1ère division). Enfin l'équipe C peine dans le ventre mou du classement et veille à ne pas voir recoller les équipes placées derrière elle.

Les U9 se sont illustrés en emportant le tournoi de Bazougers pour les U9, mais nous enregistrons également de bons résultats sur



les terrains pour les U9, U11, U18.

Durant la trêve hivernale, le club a maintenu une activité intense. Par son loto annuel tout d'abord qui a eu lieu le 7 janvier avec un peu plus de 400 participants. Un rendez-vous traditionnel dans une bonne ambiance et bien sûr avec de nombreux lots gagnés. Suivi dès le lundi 9 janvier par la deuxième édition du tournoi de futsal «L'Huiss' Cup» où les membres du bureau, éducateurs, dirigeants et sponsors du club ont pu s'affronter amicalement en portant les couleurs d'un pays (pour l'anecdote, victoire en final du Pérou contre la France sur un score de 4-3, et pour la petite finale, victoire des Australiens sur les Danois 1-0). L'école de foot a proposé à ses jeunes pousses un temps Futsal samedi 24 février au Padel Park. Ils ont ensuite regagné la salle de convivialité des rosiers où les attendait une galette des rois. À cette occasion, ils se sont vus remettre leur nouveau coupe-vent en présence des sponsors. Enfin la 3ème édition de la soirée cabaret a eu lieu le samedi 3 mars. Un dîner spectacle emmené par la chanteuse Laetitia Malecti et Denis le magicien...

Contact: Jean-Marc Pussat - 02 43 68 75 83 - jmpussat@wanadoo.fr
Mickaël Maindron - 02 43 68 69 93 - mickael.maindron@wanadoo.fr
<http://lhuissieriefotball.footeo.com/>

Z'amicalistes



Quel programme cette année avec les Z'amicalistes ? Le 10 février dernier, les enfants ont passé une belle après-midi au loto. Il y avait de beaux lots à gagner, les enfants chanceux sont repartis heureux, pour les autres, un petit lot de consolation était distribué. Le goûter a remporté un beau succès, les enfants se sont régalés. Bientôt la chasse aux œufs ; notez dans votre agenda le dimanche 25 mars ce rendez-vous incontournable et très attendu par les enfants mais aussi les parents. Le vide grenier du dimanche 20 mai, voilà le temps de préparer tous les objets dont on veut se séparer, c'est le rendez-vous des bonnes affaires ! Petite nouveauté cette année, nous organisons le dimanche 3 juin, un « carnaval » de printemps en partenariat avec l'APEL de l'école Sainte Marie et les animateurs du château des mômes. Un beau moment en perspective. Enfin les Z'amicalistes sont heureux de vous convier à leur ANNIVERSAIRE le 16 septembre pour nos 40 ans d'existence. Notre association a toujours autant de projets et d'idées pour aider le financement d'activités en lien avec l'école. Venez nous rejoindre. C'est pour les Z'enfants !

Contact: Sur Facebook sur la page Les Z'amicalistes sur notre blog www.lamalien.fr - par mail : lamalien53970@gmail.com

L'Huisserie HANDBALL Un club en progression ...



Distinction du club pour son école de handball et son école d'arbitrage. Ici, la remise officielle du label argent en janvier 2018.

Les excellents résultats des équipes de France, masculine et féminine, toutes les deux championnes du Monde en 2017, permettent au handball de continuer à séduire de nombreux jeunes.

Une séduction qui opère grâce à un palmarès jamais atteint dans aucun autre sport mais aussi grâce aux valeurs défendues par le handball ; des valeurs simples mais ô combien importantes dans notre société : respect de soi, de l'adversaire, esprit d'équipe, combativité.

Dans cette dynamique, le LHB vient de franchir, pour la première fois, la barre des 200 licenciés. Un effectif en hausse à mettre à l'actif de ses bénévoles qui, sans relâche, s'investissent dans la vie du club. Sur les terrains, le club continue de progresser, récompensé par les bons résultats de ses équipes depuis maintenant plusieurs saisons. Tant chez les filles que chez les garçons, le plaisir de jouer au hand est bien présent.

Chaque week-end, des équipes du LHB jouent au complexe sportif. N'hésitez pas à venir les découvrir et les encourager. La programmation des matchs est affichée dans l'espace de convivialité avant l'entrée de la salle 2000.

Contact: Pascale Désarménien - 06 81 55 53 21 - lhuisseriehandball@outlook.fr



Jeudis loisirs

Les jeudis de 14h à 16h45 tous les 15 jours semaine impaire dans une salle place « Espace du Maine » (2€ la séance). Nos activités sont réalisées à partir de matériaux de récupération : tissus, laine, coton, plastique, perles etc... on recherche et on prend aussi. Nous vous apprenons à faire des décorations de tables, des plisages de serviettes. On travaille en groupe. On propose nos objets sur différents marchés (pâques, été, Noël, etc...). **Contact:** M^{me} Martine Régulier - 02 43 69 65 02 - regulier.jacques@wanadoo.fr



L'HUIBISCUS

L'association L'Huibiscus a pour objectif de faire du lien entre des personnes en attente de contact et des bénévoles désireux de participer à une action de solidarité.

Quand on avance en âge ou que la maladie ou le handicap nous touche, un certain isolement peut s'installer.

L'association L'Huibiscus apporte de la convivialité aux personnes isolées de notre commune en proposant des visites cordiales au domicile des personnes, des temps de détente avec des jeux de société ou des temps d'animation.

Que vous soyez en attente de visites de courtoisie ou de temps de détente, ou que vous ayez envie de donner un peu de votre temps au profit de personnes seules ou isolées, venez rejoindre L'Huibiscus :

Bénéficiaires ou bénévoles, nous y partagerons ensemble nos valeurs d'humanité et solidarité.

Contact : L'Huibiscus 07 81 65 83 03

Après-midi JEUX



Cette nouvelle activité a commencé en décembre à raison de 2 mercredis par mois le 2^e et le 4^e.

À chaque rencontre, une vingtaine de personnes ont pu s'adonner au TAROT, ECHEC ou SCRABBLE dans la convivialité et la bonne humeur.

Bien sûr si vous êtes intéressés, vous pouvez nous rejoindre. Il suffit de s'acquitter de la cotisation UDAL 4 €.

Contact : JEAN YVES GITEAU
0672009543 - jean.yves.giteau@wanadoo.fr

Oenologie



Une sortie viticole avec la participation active de GUY GERARD (président du club oenologique de LAVAL) est programmée le 21 avril 2018. Pour cette journée, nous serons accueillis par 3 vignerons des APPELLATIONS SAUMUR, SAUMUR-CHAMPIGNY et CHINON La participation pour chacun sera d'environ 45 € comprenant le déplacement en car et le repas du midi à ce jour, il reste quelques places. Alors si voulez tenter l'aventure,...

Contact : JEAN YVES GITEAU
0672009543 - jean.yves.giteau@wanadoo.fr

Judo



espace Hobby Sport

Judo loisir ou compétition, débutants ou confirmés cours adaptés au niveau de chacun, assurés par : Christophe DUTERTRE, professeur diplômé d'état, 5^{ème} Dan.

A partir de 4 ans, 2 séances d'essai.

Inscription pendant les horaires de cours.

Coupons-sport, chèques vacances, tickets CAF acceptés.

Jours	Horaires	Tranches D'âges
Mercredi	13h30 à 14h15	De 6 à 13 ans
Samedi	10h00 à 10h45	À partir de 4 ans

Contact : 06.37.71.51.59
dutertre.c.v@wanadoo.fr

Comité de jumelage l'Huisserie-Kolbingen



Vous avez été nombreux à nous questionner lors du forum des associations qui a été un vrai succès. Alors voici une rapide présentation de la commune de Kolbingen qui est jumelée avec celle de l'Huisserie depuis 1975.

Kolbingen fait partie du Bade-Wurtemberg (Allemagne), située dans l'arrondissement de Tuttlingen, dans le district de Fribourg-en-Brisgau. C'est un bourg de 1 300 habitants à 854 m d'altitude, après une belle côte tout comme l'Huisserie. Le maire s'appelle Konstantin Braun et particularité allemande, il gère également d'autres communes.

L'échange avec Kolbingen est régulier depuis la signature de la charte des jumelages en 75, nous venons de fêter les 40 ans. Les échanges ont été sportifs, musicaux, culturels...ou inaugurations ensemble de bâtiments ou installations qui participent à la qualité de vie dans les deux communes. Il y a aussi eu des temps très forts : le carnaval et la fête de la bière en Allemagne, mais aussi des manifestations beaucoup plus symboliques de cette volonté de relations partagées avec la randonnée à vélo d'un groupe de l'Huisserie à Kolbingen, le relais de l'an 2000 et les camps de jeunes à Quiberon et au lac de Constance. La volonté reste très forte de continuer à développer d'autres projets sur lesquels vous êtes invités à nous rejoindre.

Contact : Ghislaine Frezza Carle - ghislaine.carle@sfr.fr

Théâtre Jeunes 2017-2018



Pour les deux groupes de jeunes de l'année 2017-2018. Le premier trimestre est constitué de différentes formes théâtrales et de jeux d'échauffement collectif, Développer un langage clair, précis et acquiescer les règles de l'écoute, tout en s'amusant ; C'est un travail basé sur le plaisir du jeu grâce à l'improvisation.

Le travail consiste à éveiller chez les jeunes leur aspect critique et la gamme de jeu qui est en eux.

Respiration du texte, poésie, choix des scènes, découverte de l'univers du théâtre, et se préparer à la représentation sont les maîtres-mots de l'atelier théâtre.

SPECTACLE VENDREDI 8 JUIN - A 20H30.

Contact : Annick Clavreul - 02 43 69 60 08
clavreul-famille@wanadoo.fr

APEL

Une fin d'année enchantée avec le marché de Noël et un début d'année 2018 riche en événements pour l'école Sainte Marie .

Marché de Noël :

Le marché de Noël du samedi 02 décembre a clos l'année 2017 à l'école Sainte Marie. Une équipe dynamique de parents entourée des enfants et enseignants nous ont proposé un marché de Noël conséquent sous un vent sec et froid avec quelques rayons de soleil.

Parents, grand-parents, enfants et enseignants se sont retrouvés pour passer un temps particulièrement sympathique lors du marché de Noël.

Amy-Marie Gardie chef de chœur de la chorale Madiba et Maman de l'école nous a fait vivre les chants de Noël avec sa chorale. Nous avons pu dans un deuxième temps écouter les chants des maternelles puis des primaires. Un grand merci à l'ensemble des petits choristes pour leur prestation.

Cette année, nous avons soutenu l'opération Défi Solidaire du Crédit Mutuel. Le but est d'aider le maximum d'enfants en situation de handicap pour obtenir une aide adaptée grâce, par exemple, à un chien d'assistance ou du matériel adapté pour soulager leur quotidien et celui de leurs familles. Chaque enfant de l'école a réalisé un dessin sur le thème de la solidarité, cela a permis de récolter 100 € sur l'ensemble de l'école Ste Marie. En effet, le Crédit Mutuel reversait à l'association 1 € par dessin.

Petits et grands ont pu éveiller leurs papilles autour des stands proposant différentes fabrications maison.

Le stand épicerie très garni avec des produits tels que macarons, vin chaud, chocolats, pains d'épices ...a fait le bonheur des visiteurs au point que le stand a été dévalisé. Un grand merci à tous les personnes qui ont participé à l'élaboration des différents produits.

Les participants ont également pu trouver différents collations auprès des stands galettes/saucisses, crêpes, pop-corn, vin chaud, gâteauxsans oublier de partir avec le traditionnel jus de pomme artisanal fabriqué par des parents les semaines précédentes. Après une journée de ramassage de pommes, pressage et embouteillage à l'école (nouveau de l'année), les parents ont pu proposer 1000 bouteilles de jus de pomme avec un succès toujours aussi important.

Vous avez aimé le jus de pomme, n'hésitez pas à en demander à l'école, mais faites vite, il ne reste que quelques bouteilles !

Un grand merci à notre sponsor crédit Mutuel pour le prêt de matériel divers (estrade, sono....), ainsi qu'à Cedric pour la mise à disposition de matériel de sono professionnel.

Encore merci aux bénévoles qui ont permis d'entrer pleinement dans cette féerie de Noël au sein de l'école !

Loto :

Comme chaque début d'année, l'OGEC a organisé un Super Loto ouvert à tous le 06 janvier. Environ 500 personnes sont venues tenter leur chance pour gagner un des nombreux lots proposés. Le bon d'achat de 1000 € a



Marché de Noël



Loto



Chant des enfants

fait le bonheur de 3 jeunes cette année ! Les bénéficiaires de ce Loto permettront de financer des travaux d'entretien et d'embellissement de l'école Sainte-Marie.

Conférence :

L'APEL s'est associé à 7 écoles autour de Laval pour proposer aux familles une soirée conférence sur le thème de l'enfant et la confiance en soi.

Michel Yacger, maître conférencier d'Angers a comblé près de 300 personnes réunies au lycée Immaculée Conception.

La présence de 40 familles de l'école montre bien l'intérêt que porte chaque parent sur le bien-être des enfants.

Un grand bravo au groupe de travail qui a proposé cette soirée subventionnée par différentes sources. Beau travail de groupe et belle prestation de Michel Yacger.

Galette des Rois :

Les bureaux APEL et OGEC, enseignants et ASEM se sont retrouvés autour d'une galette des Rois le vendredi 26 Janvier. Dans les nouveautés de l'année, les membres des différentes commissions nous ont rejoints pour partager ce moment de convivialité.

Soirée conte :

L'APEL ne manque pas d'imagination. Elle a proposé le vendredi 16 Février une soi-

rée conte pour les tout petits jusqu'au CE1. Une cinquantaine de personnes sont venues apprécier les histoires proposées par jeux bouquine.

Plus d'infos sur :

<http://stemarie.lhuisserie.free.fr/>

Retrouvez nous retrouver sous facebook

APEL SAINTE MARIE LHUISSERIE

Contact : Damien Hocdé - 0688329829 -

apel@saintemarielhuisserie.com



Dates à retenir APEL

- Défilé de printemps regroupant les enfants de l'école privée et l'école publique : dimanche 3 Juin à 15H00
- Kermesse : le 01 Juillet 2018



L'Huisserie Jogging

Soirée de convivialité entre les membres de l'Huisserie jogging

À l'huisserie Jogging, on court mais on fait aussi la fête ! Pour bien commencer l'année 2018, nous nous sommes tous retrouvés pour une soirée couscous, un moment convivial et l'occasion aussi pour nos familles de se rencontrer. Notre association propose toujours ses 3 sorties par semaine (mardi-samedi - dimanche) en incluant une séance par mois de fractionnés en groupe. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Nous donnons rendez-vous à tous les L'Huisseriens pour notre course du 9 septembre 2018. L'huiss'Run vous proposera des courses pour enfants mais cette année, changement pour les adultes : pour cette édition, deux parcours Trail dans les bois seront organisés.

Contact : Didier GOULAY -02 43 68 62 06
-lhuisseriejogging@gmail.com

Volley-Ball



Bilan de saison :

Les M13 filles sont entraînées par Grégory et Julien. Deux équipes ont été créées, l'une en championnat départemental

élite qui se classe 2^{ème} du championnat et l'autre est classée 3^{ème} du championnat départemental honneur. Elles sont toujours en course dans la coupe des Pays de la Loire. Les M15 filles régions poule élite, entraînées et coachées par Carine, sont 4^{ème} du classement. C'est un groupe de 10 joueuses et sont également en course pour la coupe des Pays de la Loire. Il y a une bonne ambiance générale et les résultats des matchs pourraient être meilleurs si elles arrivent à s'enlever cette pression qu'elles se mettent toutes seules. Les M15 garçons de l'entente l'Huisserie-Entrammes sont coachés par Fabrice. Il s'agit d'une équipe de 8 joueurs, dont 4 de l'Huisserie (Quentin, Hugo, Léo, et Aurélian), et 4 d'Entrammes (Théo, Charly, Elias et Mathieu). L'équipe a été inscrite en 2^{ème} division (Poule Région M15 honneur) pour leur grand début en 6 contre 6. C'est un groupe qui vit très bien ensemble, toujours complet aux entraînements, complémentaire et qui a du caractère ! L'équipe se classe

Les épouvantails Nouvelle date !



Le festival de musique et d'art de rue l'Huisserien revient cette année encore pour faire partager un moment culturel convivial et intergénérationnel.

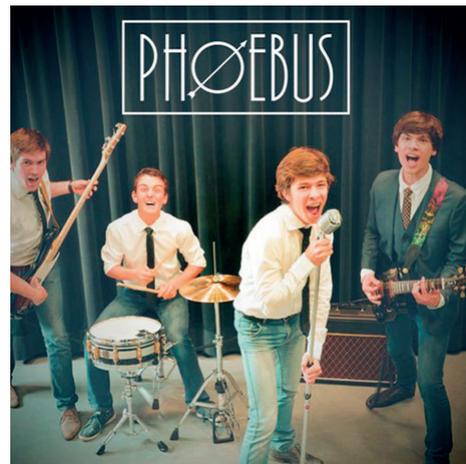
Cette année le festival des épouvantails aura lieu le vendredi 29 juin à partir de 19h00 afin de pouvoir prolonger la soirée.

Au programme de cette année de la musique avec la participation du conservatoire, de la chorale Cantilège et de Music Avenir pour les artistes locaux mais également le groove d'Yves Tole Family ou le rock de Phoebus. Une place sera également réservée dans la programmation à un groupe sélectionné au tremplin musical « La courte échelle ».

Coté arts de rue c'est cette année la compagnie La Goulue qui nous présentera son spectacle burlesque et équestre : les Horsemen.

Comme tous les ans il sera possible de se restaurer et de se désaltérer sur place et un espace animation pour les enfants sera mis en place.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles n'hésitez pas à nous contacter : lesepouvantails53@gmail.com.



2^{ème} du championnat et elle est qualifiée pour les 1/2 finale de la coupe des Pays de la Loire (poule honneur et élite réunie). Nous espérons inscrire cette équipe en M17 l'année prochaine et pourquoi pas une inscription en coupe de France. Les séniors filles ont gardé le même enthousiasme que l'année dernière, avec quelques départs et quelques nouvelles têtes. Nous leur souhaitons bon courage pour la fin de championnat. Quant aux séniors garçons, il a été décidé d'engager une 2^{ème} équipe lors de la deuxième phase des matchs de championnat. Comptant 16 joueurs, cela permet de faire jouer tout le monde chaque semaine. Néanmoins, une seule équipe est engagée en coupe de la Mayenne.

Événements passés et à venir :

Le 20 janvier, le club a organisé une soirée brésilienne. Les convives ont pu ainsi déguster un Feijoada et la soirée s'est terminée sur la piste de danse, l'ambiance musicale ayant été assurée par le club. Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour cette soirée, et en particulier Mery, Laurent et Béatrice Bézille, qui ont passé du temps en cuisine, pour les 80 personnes ayant répondu présentes. En ce qui concerne les événements à venir, la FFVB a choisi le club de l'Huisserie pour organiser les finales de coupe de France m15 qui auront lieu du **19 au 21 mai** 2018. 12 équipes provenant de toute la France arriveront le vendredi soir pour commencer leurs matchs le samedi

matin. Tout au long du week-end, les équipes s'affronteront jusqu'au lundi, jour des demi-finales et finales. Les enfants seront logés au lycée agricole de St-Berthevin et tous les matchs auront lieu au complexe Hobbysport de l'Huisserie, alors n'hésitez pas à venir voir jouer ces jeunes talents, qui pour certains d'entre eux, embrasseront une carrière professionnelle dans ce sport, on l'espère. La Mayenne sera représentée par l'équipe de l'ASPTT Laval et elle aura besoin de vos encouragements. Buvette, restauration, tout sera à votre disposition pour ne rien manquer des matchs. Nous remercions par avance la mairie et les différents clubs sportifs de la ville pour nous permettre de disposer de la salle durant ces 3 jours. Le week-end du **16/17 juin** (date précise à définir), aura lieu le traditionnel tournoi sur herbe en 4 contre 4. Si vous voulez venir passer un moment convivial et sportif, peu importe votre âge et votre niveau, alors n'hésitez pas à venir jouer. La date et les modalités d'inscriptions seront affichées sur le facebook du club. L'assemblée générale du club aura lieu **début juillet**, si vous êtes licenciés ou si vous souhaitez des renseignements sur le volley à l'Huisserie, n'hésitez pas à venir.

L'équipe VBH

Contact : Mathilde Bézille - 06 85 94 48 75
volleylhuisserie@gmail.com
<http://club.quomodo.com/volleyballhuisserie>

Votre Agenda



En savoir plus sur toutes
les sorties et événements
rendez-vous sur votre site
www.lhuisserie.fr

Avril ◀

SAMEDI 7 AVRIL

Bal Valse / APEEM / Espace du Maine

SAMEDI 7 AVRIL

Repas des aînés / Municipalité / Salle polyvalente

SAMEDI 21 AVRIL à partir de 20h

Bal dance country / Country Dancers Boots 53 /
Salle polyvalente

Mai ◀

DU 19 AU 21 MAI

Finales de coupe de France M15 de Volley /
Espace Hobby sport

DIMANCHE 20 MAI

Vide-greniers / Amicale laïque / Groupe scolaire
public

Juin ◀

DIMANCHE 3 JUIN

Passage des boucles de la Mayenne vers 16h

DIMANCHE 3 JUIN

Défilé de printemps / Écoles publique et privée

VENDREDI 8 JUIN

Spectacle théâtre jeunes à partir de 20h30 /
UDAL / Espace du Maine

DIMANCHE 17 JUIN

Le trail La Courcoulienne / Laval court Cool /
Complexe Hobby sport

VENDREDI 29 JUIN

Festival des Epouvantails / Place du Maine

SAMEDI 30 JUIN

Fête école publique / Espace Hobby sport

Juillet ◀

DIMANCHE 1^{ER} JUILLET

Kermesse école privée Sainte Marie/ APEL /
Espace Hobby Sport

VENDREDI 13 JUILLET

Feu d'artifice / Municipalité / Village sportif

Août ◀

VENDREDI 31 AOÛT

Le marché d'été / Municipalité / Place du Maine

Septembre ◀

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

Forum des associations / Municipalité / Espace
Hobby sport

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

L'Huiss'Run / L'Huisserie Jogging / Villa

Octobre ◀

SAMEDI 20 OCTOBRE

Inauguration médiathèque/ Municipalité